

DEJEPS

# Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle mention Coordination de projets

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 39930)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du DEJEPS mention « coordination de projets » assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire. Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique de la structure. Il réalise une veille sur l'évolution des pratiques et réglementations de son domaine.

**Aptitudes à l'emploi · Aisance relationnelle – Sens de l'organisation – Sens des responsabilités – Pédagogie – Sens de l'observation**

### Compétence · Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

- > Organiser le travail d'une équipe en respectant les règles légales et les besoins des membres en situation de handicap.
- > Animer une équipe via des démarches participatives, en favorisant l'émancipation, le bien-être et la sécurité.
- > Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat pour développer les compétences et l'autonomie des équipes.
- > Concevoir une intervention pédagogique pour développer les connaissances et compétences des participants.
- > Évaluer une intervention pédagogique pour favoriser l'implication des participants et la mise en œuvre des activités.

### Compétence · Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- > Analyser le territoire et les acteurs pour prioriser les enjeux sociaux et sociétaux impactant le projet.
- > Identifier les besoins des publics, notamment les fragiles et en situation de handicap, pour définir les priorités.
- > Examiner les politiques publiques et dispositifs mobilisables pour alimenter la conception du projet.
- > Analyser le projet et les ressources de la structure pour identifier les contraintes organisationnelles.
- > Définir un plan d'action avec des réglementations, sécurité et démarche qualité pour préparer la mise en œuvre.

### Compétence · Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- > Coordonner la mise en œuvre des actions en assurant la qualité, la sécurité et l'inscription dans une démarche éducative.
- > Suivre le budget et identifier les ajustements nécessaires pour la mise en œuvre du projet.
- > Gérer le suivi matériel et logistique en respectant les réglementations et en mobilisant les interlocuteurs.
- > Évaluer le projet en associant les équipes et les publics pour améliorer la mise en œuvre.
- > Rendre compte des résultats en argumentant l'utilisation des ressources et en orientant de nouveaux projets.

### Compétence · Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- > Mobiliser les partenaires et réseaux professionnels pour faciliter la mise en œuvre des activités.
- > Concevoir une démarche de communication et de promotion pour ancrer les activités dans le contexte local.
- > Mettre en œuvre des actions de représentation technique auprès des acteurs du territoire.
- > Contribuer aux réflexions institutionnelles en mobilisant l'expertise technique pour représenter la structure.

## FORMATION

### Durée

De 17 à 22 mois.

### Dates de rentrées

Rentrées tout au long de l'année en fonction du centre de formation

### Lieux de formation possibles

- > CEMEA RHÔNE-ALPES – Pont-de-Claix (38), Saint Martin d'Hères (38)
- > CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE – Pau (64), Limoges (87), Bordeaux (33), Anglet (64)
- > CEMEA Association NATIONALE – Paris (75)
- > FRMJC Bretagne – Rennes (35)

### Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

## MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

## DÉBOUCHÉS

### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DEJEPS coordonne des projets dans des structures intervenant en jeunesse, éducation populaire ou sport. Il anime des équipes, définit des objectifs, gère des budgets, évalue des actions et mobilise des partenaires. Il assure la sécurité, la qualité et la démarche qualité des projets, tout en respectant les réglementations et en favorisant l'implication des publi

### Emplois accessibles

- > Postes : coordonnateur de projets, coordonnateur d'activités, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur
- > Secteurs : associations, services publics territoriaux, établissements, structures commerciales, secteurs d'associations

### Poursuite d'études

Une fois le diplôme obtenu il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

### Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

## ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :  
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr

DEJEPS

# Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle mention Coordination de projets

BAC +2 (NIV.5)

Titre inscrit au RNCP (fiche 39930)

## PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus\* à la signature du contrat d'apprentissage

Justifier de la possession d'un des diplômes suivants

- diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale ;
- diplôme de niveau 5 minima ;

ou

- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de six mois ; ou
- Justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
<b>RNCP39930BC01 – Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation</b>	La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'une épreuve consistant en : 1. Une mise en situation professionnelle portant, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information. Elle est réalisée selon le choix de l'organisme de formation : - soit par deux évaluateurs présents, in situ, avec le candidat sur le même lieu et au même moment ; - soit de façon asynchrone par l'intermédiaire d'une captation vidéo en continu et sans montage effectuée par un représentant de l'organisme de formation ou de la structure d'accueil du candidat et transmise à l'organisme de formation en amont de l'évaluation certificative. 2. La production d'un document écrit personnel analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information. L'équipe peut être constituée de professionnels et/ou de bénévoles, en lien avec les missions qui sont confiées au candidat par une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. La mise en situation professionnelle et le document font l'objet d'une soutenance orale par le candidat qui peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix. Le document et, le cas échéant, la captation vidéo sont transmis avant l'évaluation.
<b>RNCP39930BC02 – Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive</b>	La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document analysant une démarche de conception d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive réalisée par le candidat. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de trente minutes au maximum. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix.
<b>RNCP39930BC03 – Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive</b>	La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document écrit personnel analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive que le candidat a conduit en tout ou partie. Ce projet doit avoir été construit dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement d'une structure. Il peut s'adresser à différents publics et doit revêtir une intention éducative. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs.
<b>RNCP39930BC04 – Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive</b>	La situation d'évaluation certificative du BC est réalisée au moyen d'un document écrit personnel du candidat portant sur son expérience de la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels relevant de son périmètre et de contribution aux dynamiques institutionnelles au sein d'une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. Ce document fait l'objet d'une soutenance orale par le candidat suivie d'un échange avec les évaluateurs. Le candidat peut, lors de la soutenance, utiliser un support vidéo ou tout autre support de son choix.